



CIEDD-RCA



Compte rendu de la réunion d'information et d'échange sur la mise en œuvre de  
l'Observation Indépendante des activités par la société civile en RCA



Mai 2017



CIEDD-RCA

## Table des matières

<b>I. Contexte</b> .....	2
<b>1.1. Objectifs</b> .....	3
<b>1.2. Méthodologie</b> .....	3
<b>II.DEROULEMENT DE L'ATELIER</b> .....	4
<b>2.1. Cérémonie d'ouverture</b> .....	4
<b>2.2. Présentation</b> .....	4
<b>2.3. Cérémonie de clôture</b> .....	4
<b>Annexe 1. Imagerie de la réunion</b> .....	5

## I. Contexte

La République Centrafricaine a signé le 28 Novembre 2011, un Accord de Partenariat Volontaire (APV) pour l'application de la législation forestière, Gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) avec l'Union Européenne visant à améliorer la gouvernance dans le secteur forestier et à lutter contre le commerce illégal du bois.

La société civile, identifiée comme partie prenante aux négociations de l'Accord au même titre que l'administration et le secteur privé, s'était vue octroyée la responsabilité de mener l'Observation Indépendante (OI) des activités forestières permettant d'améliorer la gestion durable des forêts et de favoriser le développement économique et social.

Dans ce contexte, un document de stratégie d'OI des activités forestières a été développé et validé en 2012, par la Plateforme des organisations de la société civile pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) à travers le projet « Appui au développement d'une stratégie d'OIF sous régime FLEGT » exécuté par L'ONG Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD) en partenariat avec FODER et Well Grounded sur financement du programme ACP /FLEGT du Fond des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

En 2015, à travers le projet « Mise en œuvre de l'APV dans le Bassin du Congo : promouvoir les droits et la participation des communautés locales et autochtones », douze (12) Observateurs Indépendants de la société civile ont été formés et présentés officiellement aux autorités, aux partenaires et parties prenantes.

Ils ont effectué deux missions tests de terrain dans la préfecture de la Lobaye et de la Sangha M'Bahéré, notamment dans les PEA 165 de la société IFB à Batalimo et 190 de SINFOCAM à Bayanga.

Pour rendre opérationnelle la stratégie d'Observation Indépendante relative à la participation des Organisations de la Société Civile (OSC), des communautés locales et des peuples autochtones dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV en RCA, l'ONG CIEDD a signé le 20 septembre 2016 une convention de financement avec le programme UE FAO FLEGT pour mener le projet dénommé «Appui à la mise en œuvre de la stratégie d'Observation indépendante des activités forestières par la société civile» (OI-RCA2).

Ce projet a facilité la signature d'une part du Protocole d'accord entre la Plateforme GDRNE et le Ministère en charge des forêts pour mener l'OI Mandatée, d'autre part, la signature d'un Arrêté créant le Comité de Lecture et de Validation des rapports de missions d'OI par le Ministère en charge des forêts.

Un Groupe de Travail des Observateurs Indépendants GT-OI a été aussi mis en place dans le but est de permettre aux Organisations de la société civile de suivre et de faire des observations sur les travaux de terrain.

L'APV/FLEGT étant un processus multi acteurs et se veut transparent, la compréhension de la thématique d'Observation Indépendante par tous les acteurs s'avère importante d'une part et d'autre part les informations doivent être rendues publique afin de mettre toutes les parties prenantes au même niveau.

C'est dans cette optique que le CIEDD à travers le projet OI-RCA2, a organisé le 05 Mai 2017 au Complexe sportif 20.000 places dans la salle VIP N° 89 à Bangui, une réunion d'information et d'échange regroupant tous les acteurs de la mise en œuvre de l'APV en RCA.

### **1.1. Objectifs**

L'objectif de cette rencontre est d'informer et d'échanger sur la mise en œuvre de l'Observation Indépendante en RCA et d'améliorer la compréhension des acteurs clés de l'APV/FLEGT sur la thématique d'OI.

De manière spécifique, il s'agira d'informer les parties prenantes et autres acteurs clés de la gouvernance forestière sur la première mission 'Observation Indépendante des activités forestière sous régime FLEGT en République Centrafricaine (RCA).

### **1.2. Méthodologie**

Cette réunion a été faite en une demi-journée sous la présidence de Monsieur **Robert NAMSENEÏ**, Chargé de Mission en matière des Eaux et Forêts Représentant de Madame le Ministre en charge des forêts et de l'environnement. Les travaux ont été interactifs et participatifs à travers des communications. Le Ministère en charge des forêts a remis officiellement à la Plateforme GDRNE le Protocole d'Accord et l'Arrêté mettant en place le Comité de lecture et de Validation des rapports de mission d'OI au STP.

## II.DEROULEMENT DE L'ATELIER

### 2.1. Cérémonie d'ouverture

Placée sous la présidence de Monsieur Robert NAMSENEÏ, Chargé de Mission en matière des Eaux et Forêts, représentant de Madame le Ministre en charge des forêts et de l'Environnement, assisté de **M. Joseph Désiré MBANGOLO**, **M. Parfait Désiré ZOGA** et **M. Jean Jacques Urbain MATHAMALE**, respectivement le Secrétaire Technique Permanent de l'APV/FLEGT en RCA, le Coordonnateur de la Plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) et Coordonnateur du Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable (CIEDD).

Deux (2) allocutions ont ouvert la séance:

D'abord celle de **monsieur Jean Jacques Urbain MATHAMALE**, suivie de celle de **monsieur Parfait Désiré ZOGA** Coordonnateur de la Plateforme GDRNE

### 2.2. Présentation

Deux (2) présentations ont animé cette réunion, d'abord celle du Secrétaire Technique Permanent de l'APV/FLEGT en RCA qui nous présente l'état des lieux du Processus APV/FLEGT en RCA. Dans son exposé magistral, le STP présente les avancés, les activités encours et les difficultés du processus dont entre autres, la diffusion d'information, ensuite la présentation du Projet dénommé « *Appui à la mise en œuvre de la stratégie d'Observation Indépendante par la Société civile* » (OI-RCA2) par le Chef dudit projet monsieur **Josias ZENETH NDEWA**. Dans sa présentation, il a mis l'accent sur les Objectifs, les résultats et les perspectives du projet.

Une séance de question-réponse a suivi les présentations permettant d'apporter certaines clarifications et précisions, et d'échanger sur l'implication et l'information de toutes les parties prenantes dans le processus.

### 2.3. Cérémonie de clôture

La clôture de cette rencontre a été marquée par la remise de la copie originale du Protocole d'Accord signé entre la plateforme GDRNE et le Ministère en charge des forêts et de l'environnement, par le représentant de Madame le Ministre, au Coordonnateur de ladite Plateforme, puis celle de l'Arrêté instituant la mise en place du Comité de Lecture et de Validation des rapports de missions d'Observation Indépendante Mandatée (OIM) au STP, ensuite une photo de famille et le mot de fin du représentant de Madame le Ministre mettent fin à la circonstance.

Le Chargé de mission dans son mot de fin, félicite et encourage l'initiative de la société civile et souhaite bon vent au projet pour une contribution effective à l'amélioration de la gouvernance forestière.

Sur ce, la séance a été levée par le modérateur monsieur **Guy Julien NDAKOUZOU** à 12h 15 min dans une ambiance de convivialité.

## Annexe 1. Imagerie de la réunion

